PLAN DE PAIEMENT

ENGIE

67 AV SIMONE VEIL
06200 NICE

Vos contacts utiles

Service Clients

particuliers.engie.fr
Retrouvez votre espace client 24h/24 - 7j/7

Du lundi au samedi: 8H-21H. Le dimanche 10H-18H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ

ENGIE
TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Dépannage

Urgence sécurité gaz 24h/24 GRDF
N° Vert 0 800 473 333
(Service & appel gratuits)
Dépannage électricité 24h/24 Enedis
N° Cristal 0 972 675 006
(Appel non surtaxé)

Avec la Facture en ligne, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

Vos informations Client

- **Référence client :** 308 613 709
- **Compte de contrats :** 511959285
- **Lieu de consommation :**

  ETG 5 APP B502
  67, AVENUE SIMONE VEIL
  06200 NICE
- **Point de livraison :**
  25436034598302

Coordonnées bancaires

- Nom du titulaire du compte :
  MR Pierre MARTINELLI
- Référence du compte :
  Référence Unique du MANDAT :
  Nom de la banque :
  CRCAM PROVENCE COTE D AZUR
  Numéro de compte :
  FR7610600701436369252XXXX

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de régler vos dépenses d'énergie chaque mois par prélèvement automatique et nous vous remercions de votre confiance. Conformément à votre souhait, les montants seront prélevés sur votre compte bancaire dont les références sont rappelées au bas de ce document.

L'échéancier recense les montants et dates de règlement de vos mensualités.
Son total est basé sur le relevé de vos consommations antérieures (ou sur une estimation de vos consommations si votre historique est insuffisant), soit :

- **Electricité :** 4678 kWh

Les mensualités sont calculées sur la base des derniers prix en vigueur au 29 juin 2020, consultables sur votre facture de régularisation jointe, ou s'il s'agit de votre premier plan, sur vos conditions particulières de vente.

En fin de période, après relève de vos compteurs, nous vous adresserons la facture relative à vos consommations, et éventuellement aux prestations optionnelles à facturer du 27 juin 2020 au 26 juin 2021, déduction faite des mensualités déjà versées.

- Si le solde est en votre faveur, nous vous rembourserons le montant dû dans les meilleurs délais.
- Si le solde est en notre faveur, un prélèvement complémentaire sera effectué. Le montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

La date de votre relevé annuel de consommation peut exceptionnellement être avancée ou reculée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Dans ce cas, votre facture ne pourrait vous être adressée à une date proche de celle prévue sur ce document.

N'hésitez pas à contacter votre Service Clients pour tout renseignement complémentaire.

En cas de modification de vos usages en cours de cycle du Plan de Paiement, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin d'adapter si nécessaire l'échéancier ci-dessous :

Echéancier au 29 juin 2020

Date du prélèvement	Montant TTC
10 août 2020	72,23 €
9 septembre 2020	72,23 €
12 octobre 2020	72,23 €
9 novembre 2020	72,23 €
10 décembre 2020	72,23 €
11 janvier 2021	72,23 €
9 février 2021	72,23 €
12 mars 2021	72,23 €
9 avril 2021	72,23 €
10 mai 2021	72,23 €
9 juin 2021	72,23 €
Total	**794,53 €**

Prochaine facture vers le 26 juin 2021

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 - NI TVA FR 13 542 107 651 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE